

Offres territoriales d'aide aux aidants dans la région Grand-Est : Evaluation et recommandations d'évolution

Donio Valérie¹, Bezannier Laura¹, Have Arnaud², Léger Sylvie³, Rey Gwenola³

¹CEMKA– Bourg-La-Reine (France), ²Siapartners– Paris (France), ³ARS Grand-Est–Nancy (France)

CONTEXTE

- La problématique de la perte d'autonomie, de plus en plus prégnante, appelle à renforcer l'accompagnement des proches aidants : en 2019, on comptait près de **11 millions d'aidants**.
- La **reconnaissance croissante** du statut de proche aidant et la **méconnaissance des dispositifs d'aides existants** pousse les pouvoirs publics à s'emparer de leurs problématiques.
- La mise en œuvre du Plan d'action régional Maladies Neuro-dégénératives 2014-2019 puis du Programme Régional de Santé a ainsi permis à la Direction de l'Autonomie de l'ARS Grand-Est de développer l'offre de répit et l'aide aux aidants → **En 2021, l'ARS Grand-Est a commandé une évaluation de la pertinence et des résultats des actions mises en œuvre pour les aidants.**

METHODE

Enquête multicanale (questionnaire papier et en ligne)
auprès des **aidants (FOCUS DU POSTER)**

Enquête auprès des **porteurs**
d'actions d'aide aux aidants
couplée à des entretiens
(identifier les freins et leviers
territoriaux de mise en œuvre)

Analyse
organisationnelle des
PFR fondée notamment
sur des entretiens et
des visites d'immersion

OBJECTIFS - Ajuster les orientations en termes de solutions de répits à destination des aidants en Grand-Est

Finalités de l'étude : Evaluer le fonctionnement des dispositifs d'aide aux aidants, des plateformes de répit (PFR), et des préoccupations des aidants sur les 10 départements de la région Grand-Est afin d'ajuster la stratégie régionale de déploiement des offres territoriales de services au plus près des aidants.

Objectifs de l'enquête auprès des aidants : Mieux connaître les aidants (*caractéristiques sociodémographiques, aides, soutiens reçus, préoccupations*) et identifier leur connaissance des offres sur leurs territoires (*formation, groupes de parole, suivi psychologique, ateliers, répit...*). Evaluer l'apport des actions pour eux et leur proche, l'impact sur le maintien à domicile, le recours aux PFR, la satisfaction globale ont également été investigués.

RESULTATS

DESCRIPTIF DES RÉPONDANTS

- 340 proches aidants (déjà bénéficiaires d'actions)**
- Âge moyen en 2021 : **67,3 ans**
- 76% des aidants sont à la **retraite ou sans activité**
- 48% des aidants s'occupent de la personne aidée **24h/24**

AIDES ET SOUTIENS REÇUS

- Majoritairement des **actions de répit à domicile (40%)**, d'**accompagnement individuel / psychologique (38%)** et d'**information / sensibilisation (35%)**.
- Des **actions proposées par une PFR (28%)**, un **accueil de jour (19%)** ou une **association (18%)**.
- Les **médecins, pharmaciens** ou **professionnels de santé** comme principaux relais des actions (33%).
- 29% des aidants ont eu un reste à charge**. Un montant globalement jugé acceptable.

PRINCIPAUX APPORTS PERÇUS

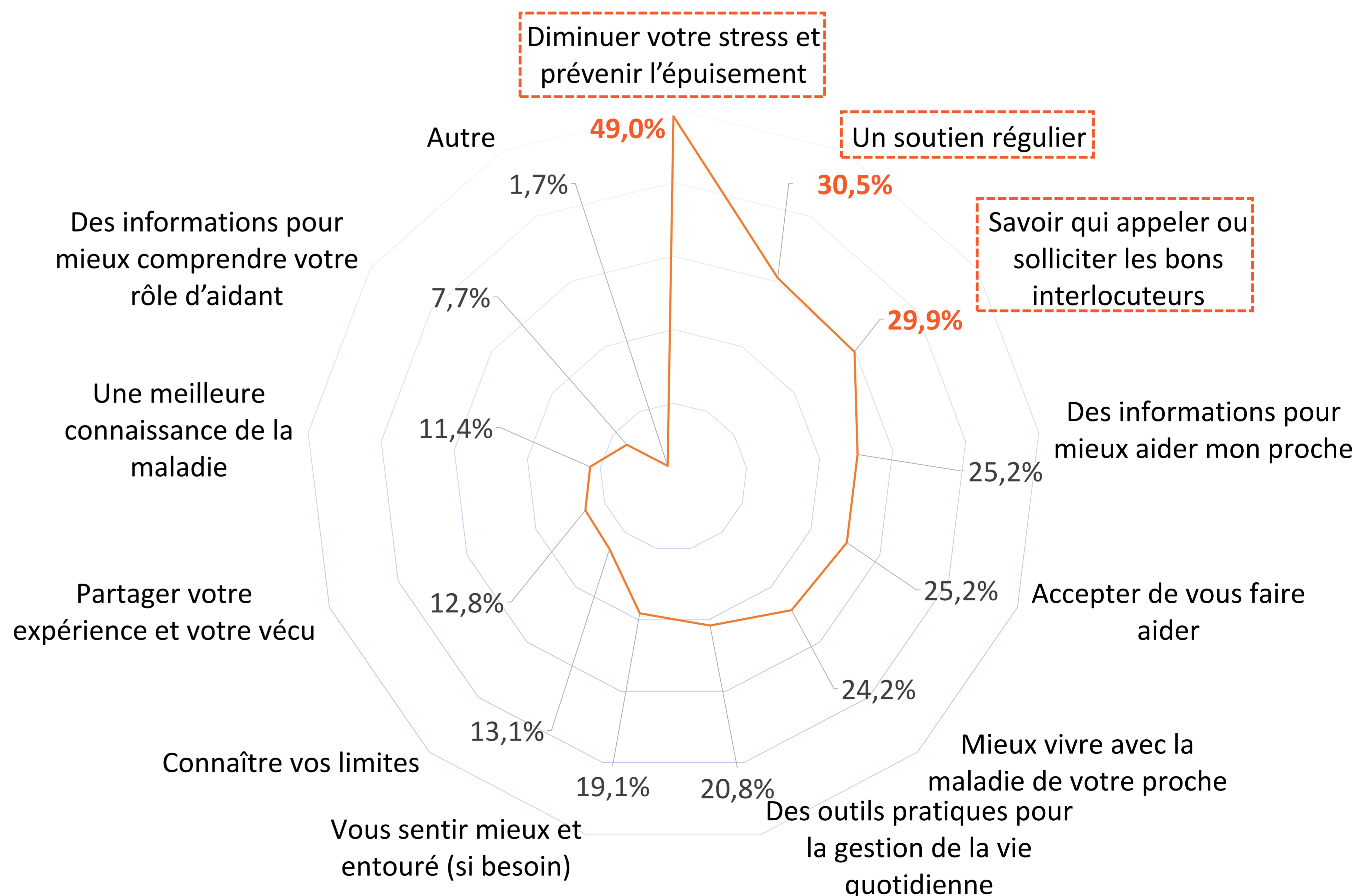
- Meilleure **connaissance des possibilités d'aide et de soutien** pour les aidants (59%).
 - Du **repos / « répit »** (49%).
 - Meilleure **connaissance de la maladie de leur proche** (41%).
- **92% des aidants estiment que ces actions/services les ont aidé à maintenir leur proche au domicile.**

SATISFACTION GÉNÉRALE

Niveau de satisfaction globale = **8,4/10**.

- Utilité de l'action** : 8,5/10.
 - Accessibilité de l'action** (distance, prix) ou modalités de participation : 8/10.
 - Impact de l'action sur le sentiment d'épuisement** : 7,5/10.
 - Impact de l'action sur la **qualité de vie** au quotidien : 7/10.
- **98% des aidants estiment que les actions et services dont ils ont bénéficié, ont répondu à leurs besoins.**

BESOINS IDENTIFIÉS EN TERMES D'AIDE POUR LE RÔLE D'AIDANT



CONCLUSION - RECOMMANDATIONS

→ **Nécessité de renforcer, coordonner et accroître la visibilité des actions territoriales pour mieux répondre aux besoins des aidants/aidés** dans le contexte du « virage domiciliaire » et du vieillissement de la population.

Recommandations globales de l'étude : **Positionner les PFR comme « tête de réseau » sur le territoire, chargée de la coordination de l'accompagnement des aidants et aidés et former / sensibiliser des professionnels et des bénévoles aux dispositifs territoriaux et au repérage des aidants.**